

**FORMATION «CÉRAMISTE»**

**LIVRET DU/DE LA CANDIDAT.E**

**LA FORMATION : PRESENTATION ET INFORMATIONS  
GENERALES**

- Objectifs
- Organisation, contenu et pédagogie
- Le suivi et l'accompagnement des stagiaires rencontrant des difficultés
- La certification de niveau 5

**DETAIL DU PROGRAMME PAR MATIERE**

**LISTE DES INTERVENANT.E.S DE LA FORMATION**

**LE ROLE DU/DE LA TUTEUR/TRICE**

- Témoignage de stagiaire
- Témoignages de Tuteurs/trices
- Description de la mission du/de la Tuteur/trices
- Chercher et trouver son/sa Tuteur/trice

**ANNEXE :**

- L'information collective à la Maison de la Céramique :
- Votre candidature
- Durée de la formation
- Les publics
- **Pré-requis**
- Financement de la formation
- Prise en charge individuelle
- Autres précisions
- Lieux et ressources professionnels

## LA FORMATION : PRESENTATION ET INFORMATIONS GENERALES

### ➤ Objectifs

A l'issue de la formation, le.la stagiaire maîtrise un ensemble de savoirs faire lui permettant l'exercice autonome de sa profession dans les phases de conception et de réalisation de ses pièces. Il.elle dispose des outils nécessaires pour gérer son entreprise et commercialiser efficacement ses produits, afin de maintenir durablement son activité professionnelle.

Il.elle installe son atelier ou reprend un atelier existant, exploite une créativité productive, des outils pour gérer son entreprise et commercialiser efficacement ses produits, afin de maintenir durablement son activité professionnelle.

### ➤ Organisation, contenu et pédagogie

La formation de « Céramiste » se déroule sur 1918h, dans une alternance de 4 à 14 semaines de séquences collectives à la Maison de la Céramique et de séquences individuelles, en atelier d'accueil chez des céramistes professionnel.le.s en France et à l'étranger, et chez le.la Tuteur/trice.

L'enchaînement des séquences vise à permettre l'acquisition et la maîtrise progressive de compétences, de savoirs associés et de savoirs faire.

En collectif comme en individuel le.la stagiaire suit le programme déterminé par le référentiel de formation.

La formation est centrée autour du projet individuel de chaque stagiaire selon trois axes :

- L'approfondissement de son projet de production par l'ensemble du dispositif : enseignements artistiques et techniques reçus en modules individuels et collectifs, le suivi par son.sa Tuteur/trice, l'accompagnement de la Responsable de formation.
- L'élargissement de son prisme de création personnelle par l'acquisition, le perfectionnement et la maîtrise de connaissances professionnelles touchant aux domaines de la technique, de la technologie, de la pratique et de l'artistique.
- La viabilité de son projet professionnel par l'acquisition de connaissances approfondies en gestion et commercialisation qui consolident son projet d'installation en s'appuyant également sur la création d'un réseau ancré dans le milieu professionnel.

### Les séquences individuelles

Elles visent l'acquisition de pratiques et de techniques approfondies et développées spécifiquement par un.e artisan.e. Elles doivent être transposables au projet de production du.de la stagiaire. Elles se déroulent dans les ateliers sélectionnés dans notre réseau professionnel. Ce cursus de formation en atelier est co-construit par le.la stagiaire et le.la céramiste accueillant.e, la Maison de la Céramique et le.la Tuteur/trice. Leur durée est généralement de 2 à 15 jours, voire 3 semaines.

Les séquences individuelles sont aussi les lieux de création du réseau professionnel du.de la stagiaire. Elles participent directement à la pérennisation de son installation.

Les céramistes professionnel.le.s transmettent leur expertise technique liée au projet de production du.de la stagiaire.

La gestion et la commercialisation sont également abordées à travers des enquêtes menées par le.la stagiaire dans les ateliers d'accueil et la participation à l'activité du.de la chef.fe d'entreprise.

Les séquences individuelles peuvent comporter des thèmes transversaux à la céramique mais doivent être complémentaires au projet du.de la stagiaire (coulage du bronze, dessin, textile, peinture...).

Ces stages ne sont pas des séjours en entreprise ayant pour objectif une participation à la production de l'entreprise mais bien un stage d'acquisition de savoir-faire, en lien avec le projet de travail du.de la stagiaire.

L'expertise singulière de chaque professionnel.le permet à la fois un élargissement et un approfondissement des apprentissages du.de la stagiaire et lui permettent l'acquisition de pratiques spécifiques développées par un.e artisan.e au sein de son atelier. Cependant, elles sont transposables au projet de production du.de la stagiaire.

Cet apprentissage individualisé ne peut, pour ces raisons, être dispensées à la Maison de la Céramique.

- Pour une personne en situation de handicap : une bonne intégration sera garantie par une présentation de l'ensemble de ses besoins à l'entreprise, une durée de stage adaptée et un suivi soutenu durant la période.

### **Trame des enseignements**

Techniques et technologies céramique - théories et pratiques : façonnage, traitement de surface, cuissons, observation de l'ergonomie de l'atelier, gestion et commercialisation appliquées.

Méthodologie de projet : conception et fabrication de la gamme de produit du.de la stagiaire

Collectes de données pour le mémoire : travaux d'enquêtes....

### **Les séquences collectives**

Elles s'inscrivent sur des périodes comprises entre 3 et 14 semaines. Elles se déroulent à la Maison de la Céramique.

Des intervenant.e.s spécialisé.e.s, professionnel.le.s en activité, enseignent leurs disciplines. Les matières sont organisées en modules de 7h à 250h dont les contenus et les méthodes pédagogiques sont définis par les objectifs et le référentiel associé.

Des périodes de synthèse et application des acquis s'insèrent entre les séquences pour permettre l'assimilation des contenus et l'édification puis la mise en œuvre du projet du.de la stagiaire.

Un temps de recherche est prévu en fin de formation pendant lequel le.la stagiaire finalise, par l'application des acquis, l'élaboration de son produit et de sa gamme ainsi que sa stratégie commerciale, le choix d'un statut fiscal et social en adéquation avec son projet d'activité et sa production. L'ensemble de ses recherches sont formalisées dans un mémoire.

Les contenus fondamentaux concernent la théorie et la pratique liées au métier et sont évolutifs : durant les 6 premiers mois, les méthodes pédagogiques utilisées (cours magistral, démonstration,

découverte et maïeutique) favorisent la création du groupe et l'homogénéisation des niveaux de connaissances.

En deuxième partie de formation se trouvent les modules dont les contenus amènent à un approfondissement des connaissances en s'adaptant aux projets individuels du.de la stagiaire (recherches d'émaux, méthodologies de création adaptées au projet...).

La pédagogie adopte naturellement des méthodes maïeutiques et expérientielles.

Ces modules nécessitent un socle de connaissances conséquent, acquis à ce moment de l'année.

### **Trame des enseignements**

- Techniques et technologies céramique - théories et pratiques :
  - Façonnage - dont façonnage par imprimante 3 D céramique,
  - Traitement de surface, cuissons, géologie,
  - Histoire de la céramique,
  - Gestion et commercialisation...
- Méthodologie de projet / Processus de création- théories et pratiques :
  - Design, suivi de projet, méthodologie de création et techniques céramiques...
- Conception et fabrication de la gamme de produit:
  - Des périodes de synthèse et d'application des acquis s'insèrent entre les séquences pour permettre l'assimilation des contenus et l'édification du projet
  - En fin de formation, un temps est dédié à la mise en œuvre du projet. Il permet une recherche et la mise au point des pièces qu'il présentera au jury de certification.

### **Détail des matières enseignées durant les modules collectifs**

Création:

Méthodologies de la création et techniques céramiques, design, volume terre, dessin

Façonnage :

Tournage, modelage plâtre, CAO-imprimante 3D céramique

Traitement de surface :

Technologie céramique, géologie, cuissons

Décor

Conception et fabrication de la gamme de produit

Techniques et pratiques annexes :

Scénographie, photo, céramique architecture, work shop

Théorie :

Gestion, commercialisation

Histoire de l'art et critique esthétique de la céramique

Numérique, développement durable

En regard des pré requis et des objectifs de la formation, celle-ci n'est pas modulable : le.la stagiaire doit suivre le cycle complet de formation. Le cursus fortement individualisé favorise les apprentissages spécifiques nécessaires au développement du projet du.de la stagiaire.

## **Individualisation des parcours**

Les séquences individuelles sont les lieux d'individualisation du parcours : la co-construction de son cursus, opérée avec l'atelier « d'accueil », la Maison de la Céramique et le.tuteur/trice, préalablement son entrée en stage et en accord avec le.la responsable de l'atelier lui permet de réfléchir et d'évaluer ses besoins de formation, en lien avec son projet de travail.

Une veille est assurée par les parties pour que le contenu soit en rapport avec les compétences et les moyens dont dispose l'atelier.

## **Le suivi et l'accompagnement des stagiaires durant la formation**

Le.la tuteur/trice, céramiste professionnel.le, assure soutien, conseil et suivi de formation à l'intérieur du milieu professionnel. Il.elle assure un lien entre la Maison de la Céramique.

Ce dispositif d'accompagnement est un principe singulier à la formation de la Maison de la Céramique et se déploie durant les séjours du.de la stagiaire chez son.sa Tuteur/trice, lors des journées de rencontres et tout au long de l'année, par des entretiens réguliers, à distance.

La Responsable de la formation est présente au côté du.de la stagiaire pour un suivi individualisé du parcours de formation et un suivi du groupe stagiaire.

La Cheffe d'atelier assure une assistance et un suivi technique, adaptés à chacun et aux pièces à réaliser. Par-là, le.la stagiaire développe son expertise des matériaux, des processus céramiques et de leurs spécificités. Il.elle est ainsi, en fin de formation, capable de choisir les matériaux adaptés à son projet et à ses réalisations, pour travailler en autonomie.

Des entretiens individuels sous forme de rendez-vous réguliers ont lieu avec la Responsable de formation et/ou le.la tuteur/trice. Le.la stagiaire y fait le bilan de ses acquis, de l'avancée de son projet personnel et du déroulement général de sa formation. Ces entretiens soutiennent le.la stagiaire dans ses évolutions qui peuvent être profondes et déstabilisantes et les problèmes rencontrés, qui peuvent être de tous ordres, sont partagés et souvent résolus.

Par la prise de recul que génère cet accompagnement, l'évolution qui en résulte prévient les risques d'abandon de formation.

## **Le suivi et l'accompagnement des stagiaires rencontrant des difficultés**

Les stagiaires rencontrant des difficultés personnelles (d'hébergement, de conflits entre stagiaires, de remise en question personnelle profonde, de remise en question du projet durant le parcours de formation...) sont accompagnés par la Responsable de la formation lors d'entretiens individuels prévus au programme de la formation, ou lors d'entretiens demandés par les stagiaires eux-mêmes.

Les stagiaires rencontrant des difficultés dans l'organisation de leur formation (recherches d'ateliers d'accueil, problème pouvant survenir durant un séjour, évolution du projet...), sont reçus en entretiens individuels prévus au programme de la formation avec le.la Maître de stage et/ou la Responsable de la formation.

Le.la Maître de stage et la Responsable de la formation sont en lien afin de se tenir informés de l'évolution du.de la stagiaire et donc des éventuels problèmes, tout au long de la formation.

Les stagiaires rencontrant des difficultés techniques (commandes de terre, préparation des interventions, journées de travaux pratiques, réalisation des pièces...) sont accompagnés par la

Cheffe d'atelier, durant les temps de pratique d'atelier à la Maison de la Céramique et durant certaines interventions qui le nécessitent.

- **Pour les personnes en situation de handicap**

Des aménagements multiples (postes de travail, matériel, méthodes pédagogiques, stages, jury, etc....) peuvent être faits pour organiser au mieux le parcours de formation.

La demande doit être formulée auprès de la référente H+, lors d'entretiens préalables à l'entrée en formation afin d'anticiper et de pouvoir définir ensemble les conditions de formation les plus adaptées aux besoins spécifiques et en étudier la faisabilité avec les personnes ressources pour mobiliser les aides nécessaires.

- **Voir coordonnées de la Référente H+** au chapitre « les publics ».

## **Méthodes pédagogiques**

### **Des pratiques adaptées au public et à la nature de la formation**

La formation s'exerçant dans les domaines des disciplines artistiques, les méthodes proposées sont adaptées car elles visent à développer des capacités d'analyse, à optimiser des démarches créatives argumentées.

Le choix des méthodes pédagogiques est fait par le/la formateur.trice et peut varier selon le moment de la formation. Les méthodes majoritairement choisies sont :

- La méthode magistrale accompagnée de TP : le/la formateur.trice dispense ses cours au/à la stagiaire sous forme d'exposés qui s'articulent avec des TP permettant un travail cognitif qui s'apparente à ce moment-là, à la méthode active.
- La méthode démonstrative : le/la formateur.trice montre, fait faire et fait reformuler le/la stagiaire qui acquiert un savoir-faire par imitation.
- La méthode maïeutique : à l'aide d'un questionnement approprié, le/la formateur.trice permet à au/à la stagiaire de construire ses connaissances par lui-même ou de faire des liens et de donner du sens à des éléments épars. Le/la stagiaire est incité à formuler de qu'il/elle sait, ce qu'il/elle pense, ce qu'il/elle se représente.
- La méthode expérientielle : le savoir est acquis dans et par l'action dans un projet réel. le/la formateur.trice incite à la formalisation du savoir-faire par le/la stagiaire qui est le producteur du savoir qu'il partage et réélabore avec d'autres.

## « CERAMISTE » : UNE CERTIFICATION DE NIVEAU 5, (BAC+2) <sup>1</sup>

### La certification :

#### Liste des activités visées par le titre

Conception et fabrication d'objets en céramique, développement commercial et gestion de l'entreprise

#### Le niveau 5

**Le domaine d'activité** Code NSF : 224 Matériaux de construction, verre, céramique

Elles portent sur l'ensemble des acquis faits tout au long de l'année, dans les 3 blocs de compétences, inscrits au référentiel :

**BLOC 1 : Concevoir des avant-projets en céramique (d'objets ou d'œuvres)**

**BLOC 2 : Fabriquer des objets ou des œuvres en céramique**

**BLOC 3 : Gérer une entreprise individuelle de céramique**

#### Présentation des épreuves certificatives et composition des jurys :

Au cours du dernier semestre, soit à 70% environ du parcours, les stagiaires candidats sont convoqués aux épreuves ponctuelles et de contrôle continu. Ces épreuves sont certificatives. Au terme de la formation, les stagiaires se présentent à l'épreuve finale pour laquelle il rendent un mémoire, organisent une présentation de pièces et une soutenance devant un jury formé de professionnels (céramistes, galeristes, chambre de métiers et partenaires).

Nous avons voulu créer une diversité d'épreuves évaluatives, de situations et de modalités d'évaluations (décrites en détail plus bas), organisées à des moments clé du parcours de formation, pour amener :

- Une complémentarité des épreuves visant à garantir une fiabilité des procédés d'évaluation, par des jurys internes (pour le contrôle continu) et externes (à 70%, pour les épreuves de fin de formation et pour le jury de certification).
- Une complémentarité permettant de balayer l'ensemble des critères d'évaluation des compétences au sein de chacun des blocs composant la certification.
- Pour permettre au.e candidat.e d'établir la preuve de ses compétences dans des conditions variées (dont certaines peuvent lui être plus favorables que d'autres).

Le.e candidat.e est donc évalué.e au fil de sa formation, au cours d'épreuves formatives, sur ses connaissances et certificatives sur ses compétences. Les résultats de ces épreuves seront portés à la connaissance du jury de certification.

---

<sup>1</sup> Les indications données sont en lien avec la certification enregistrée au RNCP, [fiche n°37042](#).  
Voir aussi : [la page du site de la Maison de la Céramique, dédiée à la certification](#)

### **Le contrôle continu :**

Au nombre de 3, ces épreuves ont lieu durant les phases de pratique, en cours de travail. Elles permettent l'évaluation de compétences qui ne seraient pas évaluables en épreuve terminale.

Ces évaluations concernent la conception d'avant-projets (bloc 1), de réalisation d'objets ou d'œuvre en céramique (bloc 2) et de gestion de l'entreprise céramique (bloc 3).

Ces évaluations ont lieu au cours du parcours de formation, aux moments qui correspondent aux activités pour lesquelles le.la candidat.e met en œuvre les compétences recherchées.

**Le jury d'évaluation** est un jury interne, composé de 2 à 3 formateurs/trices.

La validation du contrôle continu est une condition pour l'obtention d'un bloc.

### **Les épreuves ponctuelles :**

Au nombre de 4, ces épreuves concernent la conception d'avant-projets (bloc 1), de réalisation d'objets ou d'œuvre en céramique (bloc 2) et de gestion de l'entreprise céramique (bloc 3).

Ces épreuves parcourent l'ensemble des activités du céramiste.

Ces évaluations se déroulent à 70 % environ du parcours de formation.

**Le jury d'évaluation** est composé de 3 à 5 professionnel.le.s (dont 70% extérieurs à la structure).

Leur validation est une condition pour l'obtention d'un bloc.

### **L'épreuve finale :**

Cette épreuve est transversale : elle concerne un ensemble de compétences dans les 3 blocs : création (bloc 1), et fabrication d'objets ou d'œuvre en céramique (bloc 2) ainsi que la gestion de l'entreprise céramique (bloc 3).

Elle permet d'évaluer l'ensemble des compétences qui doivent être acquises et se coordonner dans l'exercice de l'activité professionnelle du céramiste.

Pour se présenter à cette évaluation, le.la candidat.e doit :

- Avoir conçu et produit un ensemble de pièces en céramique sur la base de son projet personnel de création (pas de thème imposé)
- Ecrire un mémoire retraçant la genèse de son projet de production et de gestion de son entreprise céramique
- Soutenir une présentation orale devant le jury d'épreuve terminale

Cette évaluation constitue l'épreuve terminale. Elle se situe au terme de la formation.

**Composition du jury d'évaluation de l'épreuve terminale** : 7 membres, désignés par le Conseil de formation, dont 71% de membres extérieurs.

La validation de l'épreuve terminale constitue une condition d'obtention du titre, pour le.la candidat.e qui se présente à la certification.

**L'évaluation formative** : a lieu en entrée et en cours de formation



- Pour les personnes en situation de handicap : un aménagement de l'épreuve de certification pourra être envisagée, si nécessaire. Voir les précisions au chapitre « suivi et l'accompagnement des stagiaires rencontrant des difficultés »

### Délivrance de la certification

	% PAR BLOC	Epreuves ponctuelles + Contrôle Continu	Epreuve Terminale
<b>BLOC 1</b>	36%	105	250
<b>BLOC 2</b>	36%	105	250
<b>BLOC 3</b>	29%	190	100
<b>REPART NB DE POINTS</b>		<b>400</b>	<b>600</b>
<b>% PAR EPREUVE</b>		<b>40%</b>	<b>60%</b>

**Nota Bene** : L'évaluation d'un bloc de compétences est réalisée via des modalités spécifiques d'évaluation détaillées dans le référentiel de certification.

La réussite du bloc de compétences fait l'objet de la remise d'un certificat.

**Le titre de « CERAMISTE » est obtenu** si le.la candidat.e obtient la moyenne dans l'ensemble des blocs de compétences obligatoires compris au sein de la certification et qu'il.elle réussit les évaluations transverses ci-dessous :

- 1- Mémoire et soutenance orale associée
- 2- Production d'un ensemble de pièces en céramique sur la base de son projet personnel de création

La validation du titre donne lieu à la délivrance d'un parchemin.

Le.la candidat.e peut obtenir la validation partielle de son titre en obtenant la moyenne dans un ou deux des trois blocs. Ceci donne lieu à la délivrance d'une attestation de réussite.

Un bulletin d'évaluation récapitulant les résultats et commentaires des jurys est délivré à chaque candidat.e

La validité est acquise sur la durée d'enregistrement de la certification au RNCP.

La certification est accessible par la voie de la Validation des Acquis de L'Expérience.

## DETAIL DU PROGRAMME PAR MATIERE

<b>Programme 2025/2026</b>		Heures / matières
Techniques	<b>Tournage</b> Techniques de base et recherche de formes personnelles Adaptation de la technique de tournage selon le niveau de chacun	35
	<b>Plâtre</b> Réalisation de moules en plâtre selon des techniques simples de fabrication afin de permettre la production de pièce. Conception de modèles - Fabrication et coulage de barbotine	56
	<b>Volume Terre</b> Travail poétique et débordant, à la plaque, au colombin - Tournage déformé. Volume et travail dans la masse Pièces de grandes dimensions.	35
	<b>Technologie céramique</b> Etudes des matières premières composant les divers types d'émaux (basse et haute température). Calcul des formules d'émaux : pondérales, moléculaires Cuissons des essais en atmosphère oxydant et réductrice Conduite des différentes cuissons.	119
	<b>Décor</b> Conception d'un décor en fonction du support. Expérimentation de techniques : gravure, poinçonnage, réserves, engobage et décor (pinceau, poire...), oxydes, polissage.	49
	<b>Fours bois</b> Conception de divers types de fours à bois, par les stagiaires et conduite de cuissons. Thermodynamique.	56
	<b>Autres façonnages</b> : Travail de la plaque et du colombin, pour des pièces de grandes dimensions	42
	<b>Option 1 ou 2</b> : bijou céramique ou imprimante 3d Initiation	35
	Processus de Création	<b>Méthodologie et Création céramique</b> Aborder son projet de création dans l'intime, l'argile, le volume, l'espace et les engobes

<b>Programme</b>		Heures / matières
Processus de Création	<b>Façonnage, engobes et cuisson :</b> Façonnage au colombin, recherche d'engobes et de décors, cuissons	49
	<b>Work-Shop</b> Le groupe stagiaire invite un.e céramiste, en lien avec ses intérêts techniques et créatifs. Démonstration d'un savoir-faire particulier par un.e céramiste professionnel.le et pratique par les stagiaires. Application de la technique à une réalisation personnelle.	35
	<b>Design</b> Méthodologie de création appliquée à la réalisation d'un objet utilitaire répondant de manière précise aux contraintes liées aux demandes d'un commanditaire.	35
Mise en place du Projet	<b>Commercialisation</b> Caractériser l'environnement commercial et ses sources d'information. Elaborer un diagnostic commercial dans le projet. Déterminer les moyens de commercialisation de sa production. Rédiger le cahier des charges d'un document commercial. Etude d'un espace d'exposition vente (stand sur salon et marché)	35
	<b>Gestion</b> Statuts sociaux et fiscaux, gestion de l'entreprise individuelle	35
	<b>Photo</b> Techniques de prise de vue d'une pièce pour la constitution de dossier en vue de la promotion commerciale et artistique du travail.	28
	<b>Prépa expo/Scéno</b> Mise en espace de la production	28
	<b>Numérique</b> Acquisition ou développement des compétences du numérique	2
Suivi MdC	<b>Semaines Tutorat</b> Suivi du projet du.de la stagiaire, lien avec les professionnels	105
	<b>Rencontres des Tuteurs</b> Travail en groupe, entretiens des binômes, suivi du travail du.de la stagiaire	21
	<b>Suivi de formation</b> En individuel, auprès des stagiaires : accueil, bilans réguliers du positionnement du.de la stagiaire dans sa formation, suivi de l'évolution du projet professionnel et évaluation formatives 42 h, associé au période de travail en atelier	
	<b>Suivi de projet</b> Elaboration du discours et de la présentation du travail, en lien avec un contexte donné Préparation à l'oral du jury	91

<b>Programme</b>		Heures / matières
Culture Métier	<b>Culture Artistique</b> Visites d'expositions en rapport avec les domaines de l'art et de l'artisanat	7
	<b>Culture Céramique</b> Histoire des formes et des décors, incluant les influences étrangères (chinoise en particulier) en remontant vers la haute époque. Culture de la céramique contemporaine.	21
	<b>Culture professionnelle</b> Séminaire professionnel et connaissance d'un territoire de tradition céramique : rencontres avec les professionnels de la céramique (céramistes, galeriste, expositions...), démonstrations et pratique de techniques	21
Autres	<b>Dessin</b> Bases de dessin : perspective, prise de croquis dans différents contextes	16
	<b>Géologie</b> Etude théorique et sur le terrain de la formation des argiles et minéraux utilisés en céramique ainsi que leurs transformations physiques et chimiques en cours de cuisson (analyse thermique)	14
	<b>Développement durable</b> Inscrire son activité dans le développement durable	11
Atelier et suivi individuel stagiaire	<b>Atelier (recherches/élaboration travail personnel) + préparations</b> Recherches esthétique, pratique et éventuellement fonctionnelle pour un ensemble de pièces présentées au jury de fin d'année. Synthèse des acquis, pratique du matériau, des cuissons et des émaux <b>dont suivi individuel par la MDC : 42h</b>	286
Modules individualisés en atelier professionnels	<b>Ateliers d'Accueil</b> Acquisition et approfondissement des pratiques spécifiques en lien avec le projet du stagiaire. En atelier chez les professionnels Gestion et commercialisation. Constitution du réseau professionnel.	399
Evaluations	<b>Evaluations formatives</b>	21
	<b>Mémoire</b> En individuel, préparation et rédaction du mémoire.	28
	<b>Epreuves certificatives</b> : temps de présence aux épreuves des candidats à la certification, dont soutenance et présentation de pièces au jury final	91
<b>Les temps annoncés pour chaque matière inclus les temps de Travaux Pratiques, s'il y a lieu</b>		

**Ce tableau est prévisionnel, les heures indiquées peuvent varier légèrement**

## LISTE DES INTERVENANTS DE LA FORMATION

**Nos formateurs et formatrices sont des professionnel.le.s reconnu.e.s pour leur expertise, dans leur domaine d'intervention**

Méthodologies de la création et techniques céramiques :

**Isabelle RENÉ,**

Céramiste,

**Maria BOCH,**

Céramiste,

<https://www.mariabosch.com/>

[m/](#)

**Héloïse BARIOL,**

Céramiste,

<https://heloisebariol.com/>

**Anne VERDIER,**

Céramiste,

<http://anneverdier.fr/>

Géologie : **Philippe BARTH**, géologue, responsable des publics à la grotte de l'Aven d'Ornac

Tournage : **Marie Laure LEVITAN**, Céramiste

Modelage/ Sculpture: **Armand TATEOSSIAN**, Céramiste, <http://www.armand-tateossian.com/>

Modelage plâtre : **Raphael MICK**, Céramiste, [page instagram](#)

Email : **Xavier DUROSELLE**, Céramiste, <http://www.xduroselle.com/>

Décor : **Jeanne MORIN**, Céramiste, [page instagram](#)

Design : **Pascaline de GLO DE BESSE**, <https://www.constructifs.com/>

Cuisson bois : **Jean Marie GIORGIO**, Céramiste, <https://www.carbassou.com/>

Photographie : **Rébecca PINOS**, Céramiste et Photographe, <http://rebeccapinos.fr/>

Gestion : **Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne Rhône Alpes**

Commercialisation/Communication : **Pierre Benoît ROUX** <https://www.topo-art.org/a-propos/>

Histoire de la Céramique : **Florent LE MEN**

Culture Numérique : **Hugo MAUCHETIEN**, ingénieur informaticien

Développement Durable : **Delphine PETIT**

Dessin : **Gabrielle COSNIL DE BESSAC**

Suivi technique : **Audrey BALLACHINO**, Céramiste, [page instagram](#)

Suivi de projet : **Adeline CONTRERAS**, Céramiste plasticienne, <https://www.adelinecontreras.fr/>

Autres façonnages : **Zélie ROUBY**, Céramiste, [page instagram](#)

Suivi des stagiaires et des Tuteurices : **Marianne CASTELLY**, Formatrice référente, Céramiste, [page instagram](#)

**Marianne CASTELLY, Isabelle RENE et Clémence FOUILHÉ** assurent la journée de formation des rencontres des Tuteurices

**Dans ce cadre, Isabelle RENE et Clémence FOUILHE** représentent le partenaire D'Argiles<sup>2</sup>

**Le groupe des 11 Tuteurs et Tutrices**, professionnel.le.s installé.e.s depuis au moins 5 ans,

---

<sup>2</sup> [D'Argiles](#) est une association de céramistes et potiers en Rhône Alpes. Partenaire de la formation pour le réseau professionnel, depuis 1997

## LE ROLE DU TUTEUR

### TEMOIGNAGE DE STAGIAIRE :

« Ayant rencontré, en début d'année, des problèmes avec mon premier Tuteur au point de devoir en changer, je me suis posé énormément de questions sur son rôle et ce que je pouvais en attendre.

Pour moi, le.la tuteur/trice doit nous aider :

- A faire le tri entre toutes les pistes de stages qui s'ouvrent à nous et à rationaliser notre recherche en fonction de nos besoins de formation après avoir discuté ensemble de notre projet.
- A prendre contact avec les autres professionnels pour faciliter notre recherche de stages. On a beaucoup plus de chances de recevoir une réponse positive si on se présente de la part d'un autre céramiste ou si celui-ci a tâté le terrain en amont de notre appel.
- A nous ouvrir à des travaux céramiques différents en faisant des propositions de stage auquel nous n'aurions pas pensé par nous-mêmes. Cette année [de formation] est aussi une année de découverte et de remise en question. Faire un passage dans un univers créatif loin du nôtre peut se révéler être porteur de bouleversements positifs.
- A prendre du recul sur notre parcours dans les ateliers d'accueil et à l'école toute l'année. En effet, les semaines s'enchaînant à toute allure, il est difficile de prendre le temps nécessaire pour faire un bilan, voir où nous en sommes dans notre création et redéfinir des objectifs en cours d'année. Avoir un avis et un regard extérieur sur notre parcours est une aide précieuse.
- A éviter le découragement en nous accompagnant dans nos démarches. »

Ce rôle implique, pour le.la tuteur/trice, d'être en lien avec la profession et la création actuelle et les réalités contemporaines du métier. Il nécessite des discussions approfondies entre le.la stagiaire et son.sa Tuteur/trice pour qu'ils fassent suffisamment connaissance et que les projets à développer sur l'année soient définis ou du moins éclaircis entre eux, au départ et que l'évolution fasse d'emblée partie du programme.

## **TEMOIGNAGES DE TUTEURS (extraits):**

[Être Tuteur m'a apporté] « Un autre regard sur moi-même, sur la manière d'accompagner une personne dans son travail.

De nouvelles réflexions sur ma vision de la formation et sur mon positionnement en tant que « formateur ». Une richesse et une nourriture à échanger sur d'autres cultures céramiques et artistiques. Des échanges souvent très enrichissants et plaisants avec les autres professionnels du métier. »

« Il a fallu d'abord que j'apprenne à le comprendre. Comment le stimuler sans le bousculer ? Comment l'accompagner tout en restant moi-même ? »

« Mon rôle a été de l'accompagner durant tout son parcours de formation, de la conseiller sur les ateliers d'accueil dont les choix ont tous été faits en concertation. Les semaines que F. a passées à l'atelier ont été chouettes sur le plan humain, nous avons beaucoup discuté, j'ai essayé de partager au mieux mon expérience, ma pratique, mon vécu, ma vision du métier et de répondre à toutes ses questions. Je pense que nous avons abordé à peu près tous les sujets concernant le métier, que ce soit les difficultés économiques et/ou liées à l'installation, la gestion, la pratique en atelier, la commercialisation, la communication, l'importance de se constituer un réseau... bref tout a été passé en revue. Une relation saine, agréable et amicale s'est réellement établie entre nous. Sur le plan professionnel, les échanges et partages d'expérience m'ont fait me poser des questions sur ma pratique, mes manques, bref tout un tas de petites choses ou détails ont été mis en évidence, ce qui m'a permis d'en prendre conscience. »

« C'était la première fois que je m'impliquais comme tutrice d'une stagiaire qui poursuit une formation longue. Lorsque C. m'a contacté, j'ai accepté de pouvoir l'accompagner dans son projet professionnel, car cette proposition m'offrait de suivre l'évolution de cette jeune et future céramiste. Je trouve important de pouvoir répondre favorablement à de telles demandes car c'est un retour que je fais, ayant bénéficié moi-même de ce soutien lorsque je me suis formée. Ce qui me motivait également, était la rencontre avec d'autres céramistes tuteurs, de côtoyer de plus près cette formation en céramique et d'être en contact avec les autres futurs céramistes-artisans-sculpteurs...

La contrainte était de pouvoir assumer toute la mission malgré mon emploi du temps bien rempli. Le fait de l'accueillir 3 fois sur une semaine était tout à fait possible. Les voyages à Dieulefit étaient plus compliqués du fait de la distance, de mon emploi du temps, devant déplacer des interventions se déroulant habituellement sur ces journées-là. »

« La relation avec T. a été très riche et nous avons vu naître une véritable amitié. Ses réflexions et son évolution au cours de ses études nous ont permis de lier/nourrir nos propres réflexions/ à nos démarches et à notre vécu. Nous avons beaucoup parlé de ce qui nous anime et nous passionne. Il a fallu que nous nous montrions rassurants quant à son avenir. Ses inquiétudes nous ont rappelé la dose de culot nécessaire pour devenir céramiste. »

## **MISSION DU TUTEUR**

Le.tuteur/trice joue donc un rôle important d'accompagnement du.de la stagiaire tout au long de sa formation et souvent même, après. Il.elle est une personne ressource pour l'évolution de son projet



professionnel, évolution dont il.elle assure, en lien avec la Responsable de formation, le suivi. Il introduit son.sa stagiaire dans le monde des céramistes et facilite ses recherches d'atelier d'accueil. La relation qui se construit entre Tuteur et stagiaire est une relation de confiance. Celle-ci est primordiale pour le bon déroulement de la formation. Le choix entre le.la stagiaire et le.la tuteur/trice doit se faire sur la base d'une relation cordiale et librement consentie.

### **Son engagement :**

Lorsque le.la tuteur/trice s'engage auprès du.de la stagiaire de la formation, il doit :

- Etre un.e professionnel.le de la céramique, installé depuis au moins cinq ans.
- Suivre la journée de formation prévue en début d'année à la Maison de la Céramique qui lui permet de connaître son rôle plus en détail et lui donne une méthodologie de fonctionnement et de suivi de son stagiaire.
- Se rendre aux trois regroupements des Tuteurs/trices qui ont lieu à Dieulefit dans l'année de formation
- Rester lien avec la Maison de la Céramique
  - Pour faire des bilans réguliers avec la Responsable de formation sur le parcours de son stagiaire.
  - Participer, en lien avec le.la stagiaire et la Maison de la Céramique, à l'élaboration du programme des ateliers d'accueil
- Recevoir son.sa stagiaire dans son atelier durant trois semaines réparties comme suit : une semaine en début de formation, une semaine en milieu d'année, puis une semaine en fin de formation.
- Il.elle fournit un rapport en fin d'année (voir Rapport du.de la Tuteur/trice)

### **Son rôle :**

L'accompagnement du.de la stagiaire tout au long de l'année c'est :

- Une évaluation des savoir et des savoir-faire de son stagiaire lors de la première semaine de stage, en entrée de formation.
- Une bonne compréhension du projet professionnel et de production autour desquels viendront s'articuler les stages en ateliers d'accueil, répondant aux besoins de formation du.de la stagiaire.  
Enfin, des échanges en commun sur des thèmes de réflexion (comment aborder un atelier d'accueil, comment fixe-t-on le prix d'une pièce, comment vous êtes-vous installé, etc...) sont une source de connaissances pour les stagiaires.
- Le.la tuteur/trice n'a pas un rôle de transmission technique, ce qui lui permet de prendre pleinement en charge l'ensemble de ses tâches. Il peut bien sûr être amené, à la demande du.de la stagiaire, à répondre à ce type de question.
- Faciliter, si besoin, la mise en contact du.de la stagiaire avec les professionnels des ateliers d'accueil.
- Aider son stagiaire, avant chaque période, à préciser son projet et ses demandes à l'atelier d'accueil.

- Prendre régulièrement contact avec les ateliers dans lesquels son stagiaire est allé, pour faire un bilan avec eux.
- Maintenir le contact avec son stagiaire lorsque celui-ci sera en atelier d'accueil ou à la Maison de la Céramique.
- Lors des séjours de son stagiaire dans son atelier, travailler selon la chronologie suivante :
  1. Durant la première semaine, il apprécie ses connaissances en matière de céramique et les porte sur le document « Acquis/ Objectif ». Il établit avec son stagiaire un programme pour la première période de stage et une ébauche de la suivante, qui sera mise à jour définitivement au cours du trimestre suivant.
  2. La semaine en milieu d'année permet de procéder à un premier bilan des acquisitions réalisées, des évolutions du projet professionnel et de production du.de la stagiaire, en fonction desquelles les choix d'ateliers d'accueils, pour la dernière période seront établis.
  3. La semaine en fin de formation permet de faire le point sur l'évolution du.de la stagiaire durant sa formation et de participer à l'élaboration du mémoire de fin d'année, en fonction des demandes du.de la stagiaire.
  4. Enfin, durant cette même semaine, le Maître de stage prépare son rapport (voir le chapitre consacré).
- Lors de la troisième rencontre, participer aux échanges autour de la restitution des travaux, en faisant un retour au.à la stagiaire sur la présentation de son travail et de sa démarche.
- Par sa présence aux 3 regroupements et sa participation active au travail qui s'y déroule, participer au travail de réflexion mené par la Maison de la Céramique qui permet au programme d'évoluer en lien avec les besoins de la profession et les retours des différents acteurs : stagiaires, ateliers, intervenants et stagiaires.
- Le.la tuteur/trice n'a pas, à priori, un rôle de transmission technique, ce qui lui permet de se concentrer pleinement sur le suivi de son stagiaire. Il peut bien sûr être amené, à répondre à ce type de question....

### **Chercher et trouver son.sa Tuteur/trice :**

Le.la tuteur/trice est une personne ressource très importante dans la formation du.de la stagiaire et doit être choisi par le.la stagiaire en fonction d'un ressenti personnel et d'une entente qui doit être décontractée et cordiale. Les critères sont donc subjectifs et notre aide, de fait, assez limitée. Toutefois le.la stagiaire peut demander à la Responsable de la formation, la liste des professionnels qui ont acceptés d'être Tuteur jusqu'à aujourd'hui.  
(Cette liste n'engage pas les professionnels qui s'y trouvent, à accepter).

Avant l'entrée en formation, le.la stagiaire peut profiter de visites sur des marchés dédiés à la céramique ou des salons pour rencontrer les professionnels, connaître leur travail et discuter avec eux pour un premier contact. Il devra sans doute confirmer sa première approche par une autre entrevue car les professionnels peuvent être peu disponibles à une discussion longue sur le moment.

Il peut aussi prendre rendez-vous avec eux dans leur atelier après une recherche ou une recommandation.

Un « livret du Tuteur » précisant son rôle est disponible sur demande auprès de la Responsable de la formation (coordonnées en dernière page du document).

Il permet aux professionnels sollicités de mieux saisir ce rôle et au.à la stagiaire de préparer ses demandes.

Quelques conseils :

- Avoir pressenti des professionnels susceptibles d'être son.sa Tuteur/trice au moment de l'entretien avec le jury de sélection.
- Avoir trouvé son.sa Tuteur/trice à l'entrée en formation.
- Ne pas choisir son.sa Tuteur/trice parce que l'on admire son travail.
- Choisir un professionnel parce que l'on s'est senti compris par lui dans les premières discussions.
- Questionner sans gêne le professionnel pour cerner l'étendue et la qualité de son réseau (connait-il beaucoup de monde ? dans quel domaine de la céramique (utilitaire, artistique, haute température, basse température....) et juger des accointances entre ces éléments et son propre projet.
- S'alerter d'une première rencontre qui laisse un mauvais sentiment : chercher confirmation ou infirmation du ressenti.

## ANNEXES

### **L'INFORMATION COLLECTIVE A LA MAISON DE LA CERAMIQUE :**

(pour les dates, se reporter à « l'échéancier du candidat » ou au document « information collective »).

Lors de cet entretien collectif, les candidat.e.s reçoivent une information sur les métiers de la céramique, leurs conditions d'exercice et le fonctionnement du réseau professionnel.

Il permet de préciser le fonctionnement de la formation : calendrier, organisation interne, rôle des ateliers d'accueil et du/de la Tuteur/trice, ainsi que les modalités des financements individuels des stagiaires.

La visite des locaux de la formation et du musée ainsi qu'une rencontre et un échange avec les stagiaires de la session en cours permettent aux candidats de bien comprendre la formation et de s'envisager dans les lieux.

Une information sur les dispositions personnelles à prendre par chaque candidat.e concernant son installation à Dieulefit pour le temps de la formation est également donnée.

Cet entretien est au bénéfice des candidat.e.s mais ne constitue pas une condition d'entrée.

**VOTRE CANDIDATURE :** (pour les dates, se reporter à l'échéancier du candidat).

**Le/la candidat.e fait acte de candidature en déposant un dossier numérique qui se compose :**

- D'une **lettre de motivation** expliquant l'intérêt du/de la candidat.e à faire la formation et développant ses besoins d'apprentissage dans le domaine de la céramique ainsi que les céramistes qu'il/elle connaît et font référence
- D'un **CV** présentant de façon détaillée l'ensemble des formations et parcours hors et en céramique du/de la candidat.e.
- D'un dossier dédié (de 4 à 10 pages maximum), dans lequel la/le candidat présentera en détail son projet professionnel : production envisagée, lieu d'installation, équipement prévu, photos de l'atelier et du matériel si déjà existant, le potentiel clientèle du secteur choisi, ainsi qu'un budget prévisionnel qui permettra d'appréhender les perspectives d'installation et de lancement de l'activité, si possible sur 3 ans.  
Ce dossier a pour objectif de permettre au jury de sonder la connaissance du candidat sur le métier et le domaine d'activité. Il contribue à évaluer l'aspect professionnel du projet mais n'engage pas formellement le candidat à le réaliser « au pied de la lettre », toutes ces données pouvant évoluer avec la formation.
- D'un **dossier photos** (de 4 à 10 pages maximum) présentant, si elles existent, des réalisations exécutées par le/la candidat.e (réalisations personnelles). Les photos du dossier doivent être si possible légendées : format, matériau(x), technique(s)...

Après les sélections, une fiche de renseignement est envoyée, à renvoyer à la Maison de la Céramique, par retour de mail.

## SELECTION

### Test n°1 :

Se fait sur examen du dossier de candidature.

Composition du jury : deux céramistes professionnel.les : un représentant.e de l'Association D'Argiles, un intervenant.e de la formation, la Responsable de la formation.

### Test n°2 :

Entretien individuel pour les candidat.e.s retenu.e.s au test 1.

Le /la candidat.e doit présenter des pièces de sa fabrication et tout document pouvant servir son projet (dessins, peintures, sculptures, dossiers d'expos).

Il/elle doit présenter son projet de mobilité avec son conseiller, pour le temps de formation : anticipation des frais de déménagement, de loyers, de trajets et moyens d'existence durant les 6 à 8 semaines précédent toute rémunération ou aide sociale.

Ce projet doit pouvoir être explicité clairement par le.la candidat.e lors du jury.

Composition du jury: trois céramistes professionnel.les dont un représentant.e de l'Association D'Argiles, un intervenant.e de la formation, un.e chef.fe d'entreprise, la Responsable de la formation.

## PRECISIONS :

### Durée de la formation

1918 heures sur 14 mois, de début **22 septembre 2024 au 20 novembre 2026**.

Ces dates sont données à titre indicatif, elles pourront être légèrement modifiées.

### Rythme

Temps plein, 7h/jour, 35 h /semaine.

### Les publics

**Demandeur.se.s d'emploi**, tous âges confondus, répondant aux pré requis et aux conditions de financements.

### Pour les candidat.e.s pouvant bénéficier d'autres financements, autres que demandeurs d'emploi :

Cette année encore, nous n'ouvrons pas de place à un.e candidat.e autre que demandeur.se d'emploi. Nous vous remercions de bien vouloir nous en excuser.

- **Pour les candidats en situation de handicap :**

La céramique est un métier qui comporte un haut niveau de pénibilité mais il peut être accessible aux personnes en situation de handicap c'est pourquoi nous adhérons à la démarche inclusive de la Région Auvergne Rhône Alpes.



Vous pouvez trouver des informations sur la page dédiée de notre site :

<https://www.maisondelaceramique.fr/formation/h/#page-content>

**Notre Référente H+** : Marion BOISJEOL, Responsable de formation  
Tel 04 75 50 50 84 ou 04 75 50 20 98  
Mail [formation@maisondelaceramique.fr](mailto:formation@maisondelaceramique.fr)

## **Pré requis**

Le.la candidat.e doit pratiquer tout ou partie des étapes du cycle de travail de l'argile (conception, façonnage, traitement de surface et cuisson), sans forcément les maîtriser toutes. Cette pratique aura été acquise lors d'un cursus de formation préalable : CAP, BMA ou DMA, dans les domaines de la céramique. Le.la candidat.e peut avoir suivi une autre voie de formation : stages longs et spécifiques dans des ateliers de céramistes, pouvant être combinée à une formation dans un domaine connexe artistique, par exemple.

Le.la candidat.e doit être porteur.se d'un projet professionnel dans le domaine de la céramique.

**La formation suit un rythme très intensif. Le.la candidat.e doit avoir une motivation profonde et être prêt à un investissement personnel important.**

## **Prescription de la formation**

### **Rendez-vous et entretiens à solliciter avec les Conseiller.ère.s France Travail**

Vous devez rencontrer votre conseiller.ère (FT, Mission locale, CIDFF - Centre d'information des Droits des Femmes et des Familles, CAP emploi) et lui présenter votre projet professionnel et de formation.

C'est une étape indispensable qui permet à votre Conseiller.ère de valider la bonne adéquation entre votre projet de formation, nos prérequis et votre éligibilité au financement.

Selon, vous pourrez, si vous êtes demandeur.se d'emploi au moment de la candidature et résidant en Région Auvergne Rhône Alpes, ainsi que votre Conseiller.ère, vous prescrire la formation par l'application [MaFormationMonEmploi](#) de la Région Auvergne Rhône Alpes. Votre Conseiller.ère en AURA peut le faire sur cette plateforme.

### **Personne ressource pour les Conseiller.ère.s France Travail :**

Aurélie GANDOLPHE, assistante de formation, Maison de la Céramique du Pays de Dieulefit,  
04 75 50 50 85 ou [assistanteformation@maisondelaceramique.fr](mailto:assistanteformation@maisondelaceramique.fr)

## **Un lien pour vous renseigner**

Un lien vers la [Région Auvergne Rhône Alpes](#), pour vous renseigner

## **Prise en charge individuelle**

### **Pour les demandeurs d'emploi ayant une allocation France Travail en cours**

L'allocation continuera d'être versée, sans interruption et jusqu'à épuisement des droits.

### **Pour les demandeurs d'emploi n'ayant pas ou plus de droits ouverts à Pôle Emploi**

Une demande de prise en charge sera faite en entrée de formation ou au moment de la fin des droits.

Attention, la Région ayant ses propres critères, les taux de rémunération diffèrent de FT. S'il souhaite des précisions, le.la candidat.e doit se renseigner auprès de la Maison de la Céramique.

**Financement de la formation** : pour toute question sur cette partie, n'hésitez pas nous contacter.

Pour bénéficier d'une prise en charge de votre cursus de formation par la Région Auvergne Rhône Alpes, le statut requis est celui de demandeur.se d'emploi, enregistré.e à France Travail, au plus tard début septembre. Il n'est pas nécessaire d'être domicilié.e en Auvergne Rhône Alpes.

La formation « Céramiste » est conventionnée par la Région Auvergne Rhône Alpes. Le financement de l'action est un financement collectif.

**Coût de la formation:** 23 207.80€ soit 12.10€/heure

- 14 174.02 € pris en charge par la Région Auvergne Rhône Alpes,
- 5529.70€ compensables par droits à la formation en cours
- 3504.08 € pris en charge par la Maison de la Céramique

**Droits d'inscription pour les stagiaires** : 300€ pour la session de formation 2025/2026 (à régler lors de la constitution du dossier administratif, avant l'entrée en formation)

**Candidat.e.s**, un lien vers la [Région Auvergne Rhône Alpes](#), pour vous renseigner

### **Liens et ressources vers la profession :**

- Le Collectif National des céramistes : <http://www.collectif-ceramistes.org/>  
Pour trouver :
  - L'ensemble des associations régionales du territoire et les professionnel.e.s
  - Le calendrier des marchés potiers 2022, occasion de rencontrer des professionnel.e.s
  - Des informations précises sur les bonnes pratiques économiques, environnementales et sociales
  - L'actualité du métier
  - Etc,.....

- Les Ateliers d'Art de France : <https://www.ateliersdart.com/>

Partenaire de la formation, les Ateliers d'Art de France est le syndicat professionnel représentatif des métiers d'art. Il fédère plus de 6 000 artisans d'art, artistes de la matière et manufactures d'art, ainsi que 125 associations.

- L'association D'Argiles, potiers de Rhône Alpes, partenaire de la formation : <https://www.dargiles.org/>, pour trouver les professionnel.e.s (adhérents) de la région.
- Faire argile : <https://www.faireargile.fr/>  
Dans le contexte de déséquilibre planétaire (...) encourager la société à conclure une alliance nouvelle avec l'avenir (...).

**N'hésitez pas à consulter notre site**

<https://www.maisondelaceramique.fr/formation/ceramiste-niveau-v/#page-content>

**H+**

<https://www.maisondelaceramique.fr/formation/h/#page-content>

**Certification**

<https://www.maisondelaceramique.fr/formation/certification/#page-content>

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT**

Aurélié GANDOLPHE, Assistante de formation  
[assistanteformation@maisondelaceramique.fr](mailto:assistanteformation@maisondelaceramique.fr)  
tel 04 75 50 50 85

Marion BOISJEOL, Responsable de formation et Référente H+  
[formation@maisondelaceramique.fr](mailto:formation@maisondelaceramique.fr)  
tel 04 75 50 50 84